

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 13 au dimanche 19 mars 2023

---



**275 interventions**

---



**97 interventions**

---



**10 interventions**

## **Interventions diverses**

*Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services*



### **Blonay-St-Légier**



#### **18.03.2023 - 0315 : accident de la circulation avec dégâts matériels**

Une automobiliste circule sur la route de Lally depuis Blonay lorsqu'elle s'assoupit et perd la maîtrise de sa voiture. Cette dernière se déporte et heurte un pylône téléphonique et une clôture avant de s'immobiliser une trentaine de mètres plus loin. La conductrice, indemne, est conduite au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est établi.



### **Chardonne**



#### **15.03.2023 – 1320 : accident de la circulation avec dégâts matériels**

Un scootériste circule sur la route du Vignoble. Alors qu'il oblique à gauche sur le chemin de la Fin, il heurte l'arrière d'une voiture qui le dépasse par la gauche. Le pilote de l'engin n'est pas au bénéfice d'un permis de conduire. Aucun blessé n'est à déplorer. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



### **La Tour-de-Peilz**



#### **16.03.2023 - 2130 : conduite sous retrait de permis, en état d'ivresse**

Un automobiliste qui se trouve sous une mesure de retrait de permis est intercepté par une patrouille de police, alors qu'il emprunte une avenue interdite à la circulation en raison de travaux. De plus, les contrôles révèlent qu'il se trouve en état d'ivresse. Il est dès lors acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé aux autorités compétentes.



### **Montreux**



#### **Clarens, 13.03.2023 – 0955 : accident de la circulation avec blessée**

Une conductrice circule sur l'avenue Mayor-Vauthier. Parvenue à l'intersection avec la rue du Châtelard, elle perd la maîtrise de sa voiture, gênée par son tapis de sol. Elle entre en collision dans un premier temps avec un autre véhicule en circulation, en blessant sa conductrice, et continue sa route. Elle heurte ensuite deux piquets métalliques bordant la chaussée, empiète sur le trottoir et écrase un mât de signalisation avant d'endommager trois automobiles normalement stationnées. Une dépanneuse est requise pour une voiture. Le service de voirie est mandaté pour nettoyer la chaussée. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

#### **Glion, 18.03.2023 – 0115 : fermeture tardive d'un établissement public**

Une patrouille de police intervient à la route de Caux dans un bar-restaurant qui est encore ouvert, malgré l'heure tardive. Six clients s'y trouvent. Un rapport de dénonciation est annoncé au gérant.

### 19.03.2023 – 0240 : scandale

Le service de sécurité d'un établissement nocturne requiert nos services auprès d'une femme ivre qui crée du scandale. Au vu de son comportement hystérique, elle est prise en charge par une patrouille de police qui l'achemine au poste, puis elle est placée en cellule pour éviter toute récidive. L'intéressée est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



### 19.03.2023 - 0900 : début d'incendie dans un appartement

Une douzaine de pompiers du SDIS Riviera, ainsi que des patrouilles de Police Riviera et un équipage d'Ambulance Riviera sont alarmés pour un début d'incendie dans un appartement du centre-ville. Alors que de la fumée se dégage du logement concerné, les pompiers comprennent qu'il s'agit d'un feu de casserole. Tandis que l'occupant de l'appartement est contrôlé par les ambulanciers, les sapeurs effectuent les contrôles d'usage et écartent tout risque subséquent.



**Vevey**



### 13.03.2023 - 2300 : accident de la circulation avec ivresse et dégâts matériels

Un automobiliste sous l'emprise de l'alcool circule sur la rue des Chenevières. Parvenu au carrefour à sens giratoire d'Entre-deux-Villes, il n'accorde pas la priorité à un autre conducteur s'y trouvant déjà. Un choc s'ensuit. Le conducteur en état d'ivresse est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Les deux voitures sont prises en charge par un dépanneur. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

### 19.03.2023 – 0005 : fermeture tardive d'un établissement public – nuisances sonores

Une patrouille de police intervient à l'avenue de la Gare dans un bar qui est encore ouvert, malgré l'heure tardive. Une soixantaine de clients s'y trouvent et consomment des boissons. De la musique est diffusée à un niveau élevé. Le gérant est dénoncé aux autorités compétentes.



## Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
13.03.23	Chernex, Route Fontanivent	30 km/h	44 km/h	*	25	*
14.03.23	La Tour-de-Peilz, Route de Blonay	50 km/h	86 km/h	288	11	3.819 %
16.03.23	St-Légier-La Chiésaz, Route du Tirage	30 km/h	44 km/h	*	118	*
17.03.23	Chardonne, Route du Vignoble	50 km/h	67 km/h	*	60	*

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
<b>Clarens, Rue Gambetta (sens montant)</b>	50 km/h	26'941	9	28	0.137 %
<b>Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)</b>	50 km/h	27'377	30	18	0.175 %
<b>Clarens, Av. E.-Rambert</b>	50 km/h	15'819	8	0	0.051 %